

L'écho de Montailleux

Bulletin communal de Présilly - numéro 55 – Décembre 2008



L'Édito du Maire

L'année 2008 a fait entrer ce début de 21ème siècle dans un période difficile. L'année 2009 verra chez nous aussi des familles en difficulté, des jeunes sans emploi, des entreprises inquiètes en raison du travail qui manque, de l'activité économique qui se ralentit.

Cette nouvelle période qui s'ouvre était pourtant quelque part attendue. Nous savions bien que, depuis une décennie, la société ne tournait pas rond. Qu'un équilibre incertain entre le travail, la production, la rentabilité, les résultats financiers, le respect des personnes, la primauté à l'argent, construisait un château de cartes. Nous y sommes, le château chancelle.

Et pourtant...

Notre commune tiendra sa place dans ce monde économique si complexe et interdépendant. Collectivité publique, nous avons le devoir de poursuivre nos projets, nos investissements qui sont le sang des entreprises et des salaires. Le Conseil Municipal le fera avec les garanties nécessaires et l'appui des banques, sans revenir vers une augmentation des impôts.

Nous savons aussi que l'avenir qui se construit sera un peu différent. Nous avons tous entendu parler de Développement Durable, c'est-à-dire de progrès supportable par les hommes et par notre Terre mère. Notre planète se détruit en silence par une exploitation insensée. Ce ne sont plus de doux rêveurs qui le demandent, mais les plus lucides qui l'implorent

*« La maison brûle et nous regardons ailleurs »**

Nous savons aussi que ce nouveau développement, obligatoire, entraînera une autre façon de vivre, pour chacun d'entre nous. De cette nouvelle donne, le civisme et la solidarité seront des atouts précieux. Puisse cette crise nous en faire mesurer l'urgence.

Au nom du Conseil Municipal je souhaite à chacun des habitants de Présilly un joyeux Noël en famille et une bonne année 2009.

* J. Chirac

Le maire,
Alain Bullat

Compte-rendu des Conseils municipaux du 13 novembre et du 11 décembre

Finances

- Budget principal : une décision modificative à été votée afin de pouvoir payer les dernières échéances des emprunts en cours : 7 000 € ont été déplacés du compte « dépenses imprévues » au compte « charges financières » en section de fonctionnement, et 1 000 € du compte « terrain nus » au compte « remboursement d'emprunt » en section d'investissement.
- Signature d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'église : suite aux modifications du projet initial et du travail supplémentaire demandé au Maître d'œuvre, un avenant est signé pour un montant de 11 840 € HT.
- Information sur les perspectives d'investissement 2009 : les principaux investissements devraient consister en la rénovation de l'église et l'enfouissement des réseaux aériens sur la route de Beauregard. Le tout représente un montant d'environ 1 100 000 € sur le budget principal. Les recettes prévisionnelles et l'autofinancement se montent à environ 900 000 €, le besoin d'emprunt serait de 200 000 €, et se limiterait à l'avance de la TVA.
- Signature d'une convention avec la Caisse d'allocations familiales pour le versement d'une subvention pour les travaux de réhabilitation de l'école du Petit Châble, terminés en 2007.

Marchés publics

Le Conseil municipal, pour les aménagements paysagers du Chef-Lieu, a décidé de retenir le cabinet Paysage Plus comme Maître d'œuvre.

Urbanisme

- demandes de permis d'aménager :

SCI Pégase, 878, route de Viry, pour carrière hippique

Hélène et Dominique Blondin, allée le Beau, pour lotissement (4 lots)

- Déclarations préalables :

Jacques Lambelet, chemin des Tilleuls, pour clôture

Hubert Dunand, 6 rue de la Fruitière, pour abri voiture

Bâtiments

- Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition d'une partie de la Maison Chamot au VTT Club de Montailoux.
- Approbation du projet de rénovation de l'église. Coût prévisionnel : 850 000 € TTC.

Voirie-réseaux

- Eau potable : Approbation du projet de renforcement et d'extension de la colonne d'eau du Chef-Lieu. Coût prévisionnel : 412 000 € TTC.
- Enfouissement des réseaux aériens à Beauregard : le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'avant-projet proposé par le SELEQ 74 et Géoprocess, décide de lancer les études finales avec une tranche ferme (haut de la route de Beauregard) et une tranche conditionnelle (bas de Beauregard), peut-être entreprise en commun avec la Commune de Feigères.

La vie municipale

Remembrement

Suite à une erreur de procédure, le Conseil municipal a procédé à une nouvelle élection de la Commission Communale d'Aménagements Fonciers. Elle est composée comme suit:

Délégués du Conseil Municipal :

Titulaire : Hubert DUNAND

Suppléants : Guy VIGNY, Véronique BLONDIN

Propriétaires Fonciers :

Titulaires : Philippe DUPERRET, Bernard TREMBLET, Michel GIROD

Suppléants : Andrée MARTIN, François DEPRez

Attribution de subventions aux associations

ASSOCIATION	MONTANT	ASSOCIATION	MONTANT
US du Châble	600	Scouts de St-Julien	50
Tennis Club du Châble	150	Arc-en-Ciel	100
VTT club de Montaillox	100	De l'ombre à la lumière	50
Vélo club St-Julien	100	Ecole à l'hôpital	50
Chorale du Châble	100	Emmaüs	50
MJC de Viry	750	Alternance	50
Ecole de musique du Châble	80	Alzheimer 74	50
MJC de St-Julien	65	Centre L. Bérard	100
La Salévienne	100	Les restos du coeur	100
Bibliothèque du Châble	200	SOS mucoviscidose	50
Aînés de Montaillox	310	NAFSEP	50
VMEH	100	Dons d'organes	50
Donneurs de sang	100	Asso des parents d'élèves	700
Trait d'union vers l'intégration des handicapés	100	Asso de lutte contre la faim dans le Genevois	150

Départ de Maryline

Appréciée pour sa gentillesse et sa compétence, Maryline, notre secrétaire bien connue des habitants, a fait le choix de quitter le service de la Commune pour partir vers d'autres horizons professionnels. La réunion publique du 26 novembre dernier a été l'occasion de la remercier pour le travail effectué au cours de ses sept années passées au secrétariat, et de passer la main à la personne qui la remplace, Sandrine. Pour l'occasion, les trois maires pour lesquels elle a travaillé étaient présents. Bon vent, Maryline !



La vie municipale

Projet de rénovation de l'église

Le mercredi 26 novembre, la population de Présilly était invitée à une réunion de présentation du projet de rénovation de l'église. Un petit diaporama permet de présenter le bâtiment avec ses faiblesses et ses atouts. Grâce à l'aide du 1% Paysage et Développement, cette rénovation devient possible bien que le cout prévisionnel soit élevé : environ **700.000 €**.

Le **projet** présenté par l'architecte Philippe Després consiste à reprendre la couverture des toits, le renforcement du clocher, le crépisage des façades, et l'aménagement de la place et des accès. Le mur du cimetière sera également repris. La circulation d'un côté à l'autre par la



Le parvis sera réaménagé

place sera préservée. Par contre il est apparu nécessaire, et possible, de déplacer le **monument aux morts**.



Le monuments aux morts sera déplacé

Celui-ci, élevé après la guerre de 14/18 a occupé la seule place disponible à l'époque et ce fût bien ainsi. Depuis une vingtaine d'années, les aménagements des communes environnantes ont permis de trouver à ces monuments des emplacements plus appropriés, donnant sur des espaces plus larges. C'est devenu possible à Présilly, et nécessaire pour améliorer la circulation et transformer la place de l'église en parvis. Le monument aux

morts sera donc rapproché de la mairie.

Le calendrier prévisionnel permet d'espérer une mise en marché en janvier, et le **début des travaux au printemps** de façon à les terminer avant l'hiver prochain.

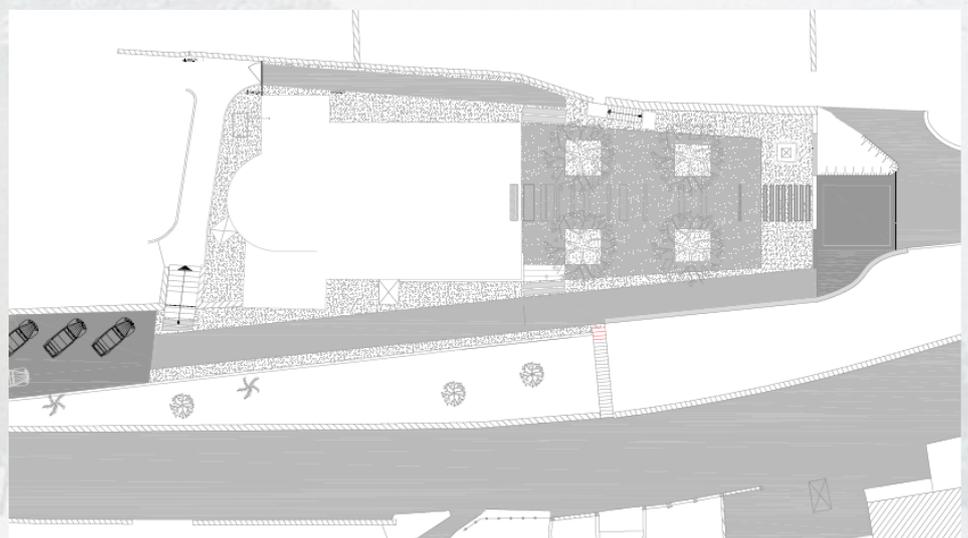
Sauf imprévu, le Noël 2009 devrait donc se fêter avec une valorisation importante de ce beau patrimoine communal. En effet, la Commission des arts sacrés venue inspecter notre église a rappelé que nous avons la chance d'avoir un **lieu de culte typique de l'architecture Sarde**, et très intéressant du point de vu patrimonial.



Le mur du cimetière sera repris, le garage détruit



Les façades seront refaites



La vie municipale

Un point sur les travaux

Travaux en cours

- Rond-point et bretelle de Pomier : le terrassement est terminé. Le chantier est suspendu pour les fêtes et reprendra le 12 janvier. Les travaux devraient être achevés courant février 2009.
- Finition de la ZA des Grands Prés : les travaux auraient dû être terminés, mais la neige en a décidé autrement. Ils le seront donc début janvier, et permettront de finir d'aménager la zone, dont certaines voies étaient encore en gravier. Coût : 47 730 € HT.

Travaux à venir

- Réparation de la VC 11 : la remise en état de cette route sera faite au début du printemps, et financée par le GIE A41 qui s'en est servi comme accès de chantier pendant plusieurs années, la détériorant sérieusement.

Un point sur les projets

Aménagements paysagers

Le Maître d'œuvre a été choisi, et une première rencontre a eu lieu avec lui. Une phase de réflexion et d'échange est engagée, afin de définir les besoins et les contraintes. Une concertation avec les habitants sera organisée dans un deuxième temps, avant l'arrêt du projet définitif.

Aire d'information touristique

Une réflexion est engagée sur la création d'une aire d'information touristique, à proximité du rond-point de Pomier. Elle serait financée conjointement par la Communauté de Communes, le Syndicat du Salève et la Commune, et constituerait la porte d'entrée du Genevois.

Méli-mélo

- un peu de civisme -

Animaux errants

Début octobre, 4 animaux sont décédés d'intoxication à la mort-au-rat au chef lieu : 3 chats et 1 chien. Ces animaux n'étaient pas errants car ils étaient identifiés et à proximité de l'habitation de leur propriétaire.

Afin de faciliter la compréhension entre les amis des animaux et les personnes qui ne souhaitent pas être dérangées par eux, nous rappelons aux propriétaires quelques devoirs :

- 1- Tout animal de compagnie doit être *identifié*.
- 2- Un *chien* qui se promène sans son maître est considéré comme errant et est susceptible d'être envoyé en fourrière.
- 3- un *chat* identifié et à proximité de l'habitation de ses propriétaires n'est pas considéré comme errant.

Afin de limiter la prolifération des chats nous invitons les propriétaires à faire stériliser leur animal et demandons aux habitants de ne pas nourrir les chats errants car cela favorise leur installation et leur prolifération sur la commune.

- Le geste vert -

Éteignez la lumière !

L'éclairage est un poste de consommation important. Mais pour réduire sa facture, et aussi limiter notre impact sur l'environnement, des gestes simples peuvent être efficaces :

- éteindre systématiquement la lumière en sortant d'une pièce
- éviter les abat-jours sombres
- préférer les ampoules basse consommation (5 fois moins d'énergie consommée)

Déneigement : rappel de quelques règles

En cette saison, la nuit tombe tôt : promeneurs, munissez-vous d'un gilet réfléchissant; le chasse-neige ne vous voit pas.

Par ailleurs, la route n'est pas le lieu d'évacuation de la neige des cours et allées privées.

Saviez-vous que...

... le nouveau chiffre officiel de la population de Présilly est de 668 (622 en 1999).

Intercommunalité

SIVU Beaupré

L'année 2008 a été riche en rebondissements. Après le changement de municipalité et donc de présidence du SIVU Beaupré, il a fallu mettre en place une nouvelle dynamique. L'explosion du nombre d'enfants inscrits en périscolaire (une moyenne de 130 à la cantine et de 90 à la garderie du soir), la suppression du samedi matin et la mise en place du soutien scolaire entre 11h30 et 13h30 nous ont valu quelques sueurs froides, le temps que les personnels s'adaptent à toutes ces nouveautés. Je souligne par ailleurs leur remarquable professionnalisme.

Il y a eu beaucoup de chamboulements au niveau des employées avec l'arrivée de deux personnes (Karen et Valérie) et le départ de deux autres (Emma et Cindy). Par ailleurs, notre personnel d'entretien, étant mis à rude épreuve avec plus d'enfants à gérer à la cantine, toujours autant de surface à nettoyer et des horaires de travail décalés, il était nécessaire d'**embaucher un agent d'entretien supplémentaire.**

Le nouveau fonctionnement de la garderie du soir commence à trouver son public. Celle-ci se déroule en deux phases. La première heure est réservée au défoulement des enfants, avec des activités physiques et ludiques. La deuxième heure est réservée au retour au calme, à la sérénité avec, pour les grands volontaires, une aide aux devoirs, et pour les autres, des jeux de société, de la lecture...

La gestion de la cantine a subi d'importants changements. Vu le nombre d'enfants inscrits, l'achat de nouvelles tables et chaises a été nécessaire ainsi qu'une modification de la disposition de la salle et de son mode de fonctionnement.

Les travaux effectués en 2008 sont :

- Le goudronnage de la cour primaire : en temps de pluie, la boue bouchait les évacuations d'eau
- La pose d'un panneau informatif à l'extérieur entre les portails des deux écoles
- La mise en place du tri sélectif : il y a maintenant 5 poubelles dans l'enceinte de l'école.
- La réfection de peinture des barrières de protection situées dans la cour de l'école primaire.
- La mise en place des infrastructures de sécurité routière sur la route Beaupré.

Les travaux à effectuer en 2009 sont primordiaux et très nombreux :

- Le goudronnage de l'accès à la cour et de la cour maternelle
- La réfection du sol de la salle de classe des Grandes Sections : le sol plastifié est tout bosselé
- Le changement des deux portails blancs d'accès à l'école maternelle : les pieds sont rouillés et dangereux.
- Le nettoyage des murs extérieurs de toute l'école : nous serons peut-être même obligés d'en repeindre
- La réfection de peinture au sol pour les jeux pour enfants : nous allons repeindre les existants et en créer d'autres, dont le terrain de basket.
- La plantation d'arbustes en lieu et place des zones boueuses dans les cours de récréation.

Le SIVU participera encore cette année à l'épanouissement des enfants en subventionnant certaines des propositions des professeurs des écoles : piscine, sorties pédagogiques, cirque...

Je finirai en rappelant à tous les parents les horaires de permanence :

- Avec Stéphanie Tournier-Billion : les lundis, mardis et jeudis de 8h à 8h30.
- Avec Véronique Blondin, vice-présidente : les mardis matins.
- Avec Christophe Seifert, président : les jeudis matins.

Le Président, C. SEIFERT



Intercommunalité

Communauté de Communes

Commission développement durable

La Communauté de Communes du Genevois a mis en place une commission Développement Durable. Le maire de Savigny, Christian Burnier en assure l'animation.

Lors de la dernière séance, les délégués des communes ont été informés des différentes manières d'envisager l'évolution de notre société sans mettre en péril l'avenir par une surexploitation des ressources.

Un représentant de la ville d'Annecy a rapporté comment une collectivité publique peut mettre en place une procédure qui tente de **modifier au final les comportements et les décisions**. Il s'agit bien sûr de commencer par économiser l'énergie : voiture, chauffage, isolation, éclairage, mais aussi de prendre en compte le coût énergétique de la fabrication des produits, des emballages ... Cela amène chacun à s'interroger sur ses aliments, ses loisirs, sa consommation en général.

Le Développement Durable se décline sous l'angle économique, social, environnemental. Les changements qui s'amorcent dans la crise devraient nous faire cheminer vers une société plus douce pour les générations futures. Mais il y faudra beaucoup de sagesse aux hommes.

La Commune de Feigères tente d'initier cette procédure à travers **l'agenda 21** (Programme pour le 21^{ème} siècle) . La commune de Présilly, quant à elle, a la chance d'avoir sur son territoire la Maison du Salève, vitrine d'une politique environnementale qui conjugue la sauvegarde du patrimoine et l'adoption des techniques les plus intéressantes en terme de chauffage. Elle propose des visites et des activités qui incitent à changer de regard.

Dans sa dernière réunion, le Conseil Municipal a souhaité la **création d'une Commission Communale du Développement Durable**. Les citoyens intéressés peuvent y participer. Il suffit de s'inscrire à la mairie.



Coup de projecteur sur...

Le SMDEA

Créé en 1978, le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) associe le Conseil Général, les Communes rurales et leurs groupements.

Mission :

Assister financièrement les collectivités pour leurs travaux d'eau et d'assainissement, et assurer la coordination des aides émanant des différents financeurs.

Fonctionnement :

- un Conseil syndical de 17 membres représentant les collectivités membres.

- un siège social situé à Metz-Tessy

Modalités :

Le SMDEA apporte son aide sous la forme de subventions directes, dont le montant varie en fonction de la nature des travaux, ainsi que sous la forme d'emprunts à taux fixe.

En 2007, il a financé un volume de travaux de plus de 73 millions d'euros, dont 200 000 € sur Présilly.

Pour en savoir plus : www.smdea.fr

Maison du Salève

Connaissez-vous l'énigme du dinosaure escaladeur ? Le mystère de l'homme aux grenouilles ? Avez-vous déjà entendu l'histoire de l'invention de la Varappe ?

Pour les fêtes de fin d'année, la Maison du Salève vous propose de découvrir la magnifique exposition permanente et vous a préparé **une boutique toute rénovée** avec des documents du pays, des produits locaux et des idées originales pour les cadeaux de Noël.

Jusqu'au 29 mars, une exposition consacrée à **l'histoire des transports au Salève**, depuis les romains jusqu'à l'autoroute A41 vous permet de découvrir une histoire méconnue et pleine d'images étonnantes de la région.

N'hésitez pas à profiter des fêtes pour venir la visiter en famille. Petits et grands y trouveront largement de quoi satisfaire leur curiosité.

Horaires

Du mercredi au samedi : de 14h à 18h,

le dimanche de 10 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier

Pour en savoir plus : www.maisondusaleve.fr

Ça s'est passé à Présilly

• Quatrièmes rencontres autour des « vergers traditionnels » des pays du Salève et du Vuache

La journée du 23 novembre 2008 fut une grande réussite, grâce au millier de participants estimé, grâce aux organisateurs : Eric DÜRR du syndicat mixte du Salève et Xavier SPRUNGLI, conseiller municipal, grâce au soleil enfin qui décida lui aussi de se joindre à nous !

Les conférences sur des thèmes variés, de l'écologie des vergers aux pollinisateurs en passant par la biodiversité furent particulièrement suivies, notamment celle sur les OGM donnée par Mme Lariguet, habitante du Petit-Châble.



Les Croqueurs de pommes en épatèrent plus d'un en identifiant plus de 100 variétés de pommes !

La fabrication du boudin, le pressoir à pommes à l'ancienne, actionné par le Montailoux VTT club, et le boulanger ambulant attirèrent, eux aussi, par leurs effluves, de nombreux participants.

Vous étiez également particulièrement attentifs à chaque démonstration de taille et de plantation.

Cette manifestation fut enfin l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'un verre..... de jus de pomme ...bien sûr !

• Un 11 Novembre pédagogique

Les enfants des écoles ont été au centre de la célébration du 11 Novembre à Présilly. Sous un ciel incertain une centaine de personnes se sont rassemblées autour du monument aux morts. Participaient entre autres, les anciens de la commune, les anciens combattants d'Algérie regroupés autour de leur porte drapeau et une trentaine d'enfants des écoles.



Le Maire organisa le déroulement de la cérémonie en impliquant les enfants et les interrogeant sur place. C'est si facile avec un micro. Qu'est ce que l'on célèbre aujourd'hui ? Pourquoi y-a-t-il des noms inscrits sur le monument aux morts ? Y-a-t-il encore une personne vivant à Présilly qui a connu la guerre de 14 ?

Puis pendant la lecture des noms des morts des deux dernières guerres mondiales, lus par des anciens combattants, les enfants, à tour de rôle, ont déposé chacun une rose rouge ou un petite bougie, le tout rassemblé en bouquet pour faire vivre le souvenir.

L'animateur expliqua au fur et à mesure la signification du drapeau, de la sonnerie aux morts. Après la Marseillaise, tout le monde se retrouva à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

• La sécurité du tunnel à l'essai

Le mercredi 3 décembre s'est déroulé un exercice de sécurité dans le tunnel du Mont-Sion. Il consistait en la simulation d'un accident impliquant plusieurs véhicules. Le Poste de commandement était situé à la mairie, et dirigé par Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Julien.

Cet exercice a permis de tester la rapidité et la coordination des différents services en cas d'urgence. C'était également important pour la mairie qui pourrait être amenée à accueillir un vrai poste de commandement en cas d'accident, voire des automobilistes bloqués sur l'autoroute.

Il est donc nécessaire de savoir comment réagir dans une telle éventualité.

Environnement

Bureau de la montagne Salève-Vuache

Le saviez-vous ?

Le Salève « possède » son bureau de la montagne depuis un an. Installé dans les murs de la Maison du Salève à Présilly, cette structure regroupe des professionnels : guides, accompagnateurs, moniteurs canyoning et vtt, tous originaires de la région.

Les activités proposées sont nombreuses :

-Avec les guides : escalade au Salève, via ferrata, haute-montagne, randonnées à ski

-Avec les accompagnateurs : en été, randonnées à thème, sportives et découverte (Au Salève ou ailleurs), balades avec des ânes. Anniversaires enfants, randonnées en raquettes l'hiver...



-Avec les moniteurs canyoning : descentes en rappel dans les cascades, sauts dans les vasques et les toboggans naturels. Canyons : aquatiques, aériens, encaissés, mixte (Matériel fourni)

-Avec les moniteurs vtt : découvertes des sentiers du Salève randonnées et descentes sportives ou ludiques. (VTT techniques fournis). Organisation de sorties montagne en 1/2 journée, journée et week-end pour les particuliers, les écoles et les entreprises.

Pour en savoir plus, venez-vous balader sur le site : www.bmsv.fr



Patrimoine

Création d'une commission communale ouverte sur le patrimoine

Le Conseil Municipal précédent avait prévu le reclassement des archives communales. Ce classement vient de se terminer et ce fût une bonne décision. Une partie des documents ne présente pas d'intérêt et sera détruite après décision de l'archiviste.

Une partie devra rejoindre obligatoirement les archives départementales.

Enfin le reste sera conservé dans une pièce adéquate de la mairie.

L'archiviste, une dame de Thonon, s'appelle Madame Hotellier et son grand père 'tait né aux Hoteliers à Présilly, ça ne s'invente pas !

Les archives font partie du patrimoine de la commune ; comme ses bâtiments, ses croix, ses lavoirs etc. Le patrimoine d'un groupe humain c'est aussi ses habitudes, ses fêtes, ses expressions, sa petite histoire locale. C'est pourquoi le Conseil municipal **a souhaité créer une commission Patrimoine**. L'ancien Maire, François Déprez, a accepté d'en être l'animateur. Il sera secondé par notre secrétaire de mairie, Brice Comte, qui, avec une maîtrise d'histoire se fait un plaisir d'apporter la rigueur et l'organisation indispensable à cette activité originale.

Le patrimoine peut être quelques chose de vivant. Il y faut un peu de motivation.

Toutes les personnes de la commune qui sont curieuses ou ont la connaissance ou la mémoire de faits, de personnes, d'événements peuvent rejoindre le groupe en formation. Inscrivez vous à la mairie.

Décès de Mme GENOUD, doyenne du village

La « mémé Genoud » nous a quitté alors qu'elle allait fêter son 100ème anniversaire. Elle est partie dans la sérénité, mais elle a vécu dans l'action et le service aux autres. Elle a défendu toute sa vie une certaine idée de la solidarité, avec constance, et souvent avec énergie. Elle laisse avec Clairjoie une trace originale chargée d'un humanisme vécu et combattif. Nous assurons sa famille de la sympathie de toute la communauté villageoise.

La Rissole de Noël

Il a neigé sur les toits; les chemins sont tout blancs.
Demain matin, il faudra faire les traces
Dans la neige du Crêt de Méran.
Mais cette nuit, c'est la messe de minuit.
Faudra allumer les lanternes et les falots.
Tous les enfants mettent leurs vieux souliers et leurs
sabots
Sur la pierre noire de la cheminée

Toutes les femmes qui restent à la maison
Passeront la nuit à faire des rissoles
Qui seront prêtes pour le réveillon,
Quand de l'église, tout le monde sera revenu.
Le rouleau en bois de hêtre sort du buffet,
La farine blanche se marie avec l'eau du puits,
Les œufs ont cassé leurs coquilles pour venir aussi
Faire la bonne pâte dans le creux du saladier.
Ce saladier qui avait senti toute l'année le goût du vi-
naigre,
Il est tout bête de sentir, ce soi, le goût du sucre;
Mais il est aussi content d'avoir à la pâte, prêté son
creux
Que le berger qui avait prêté au petit Jésus, la rèche.
La crème a pleuré tout son petit lait pour donner son
beurre
A la poêle qui chante sur le fourneau.
Les copeaux de sapin font ronfler le feu dans les
tuyaux.
La roulette en platane des Bauges coupe la pâte en pe-
tits carreaux.

Quand vous mangerez les rissoles toutes chaudes,
Il faudra penser au hêtre tout seul dans les bois,
Il faudra penser au blé qui pousse sous la neige.
Pour faire la farine, la roue du moulin a tourné,
Pour faire la rissole toute dorée dans la poêle,
Il a fallu les quatre saisons en même temps.
Quand vous mangerez les rissoles de Noël,
Quand les groseilles crisseront sous vos dents
Alors il faudra penser, dans votre pèle (1) sous les
poutres,
Que toute la Savoie est venue sur votre langue en
même temps.

A ceux qui ne savent pas le patois
Il faudra dire que, dans une rissole de Noël,
Il y a tout le pays de notre Savoie.

(1) Pèle : pièce principale de la maison, la seule chauffée, à la fois
salle à manger, salle de séjour et chambre

La Rzula D'Shalande

Ya nyu su lou tè, lou shmin san to blyan.
Dman matin fodra lé sholé
Dyan la nè du Kré d'Méran.
Mè s'ta nè yè la mèsà d'la minè.
Fodra almo z'anfan ptan leu grolon è leu sabo

Su lé pire nère d'la shèmno.

Tote lé fène kè restan a la mézon
Pasran la nè a fore dè rzule
Kè saran prête pè l'révèyon,
Kan d'églize, to l'monde sara rvenyu.
L'beryon an bwè d'fayo sourtè du bofé,
La farna blyanshe s'marye awè l'èdye du pwé,
Lou z'wa z'an kaso leu krwèze pè vnyi, topari,
Fore la bona pota dyan l'kro du saladi.
Sé saladi k'avè shantu to l'an l'go du vnègre,

Al to bétye d'shantre, sta nè, l'go du sokro.
Mè al t'as kontan, d'avè a la pota, préto son kro

Kè l'barzhi k'avè préto u ptyou jézu la rèshe.
La kroma z'a plyoro tota sa lètya pè bayi son beur

A la kaf k'shante su l'fornyô.
Lè z'éklyape d'pèse fan ranflô l'fwa dyan lou toyô.

La rolta an plyone dé Bôjhe kope la pote an ptyou
karô.

Kan vo mzhèri lé rzule tote shôde,
Fodra panso u fayo to solè dyan lou bwè,
Fodra panso u blyo k'peuse d'zo la nè.
Pè fore la farna, la rawa du molin z'a vèrya,
Pè fore la rzula tota doroye dyan la kafa,
Ya falu lè katre sézon an mime tan.
Kan vo mzhèri lé rzule d'shalande,
Kan lou gromarin krèzneran dzo vtré dan
Alô fodra panso, dyan vtron pèle, dzo lé lande,
Kè tota la Sawé z'è vnyote su vtra lange an mime
tan.

A sleu kè n'sovan po l'patwè,
Fodra dire kè, dyan na rzula d'shalande,
Ya to l'pèyi d'nutra Sawè.



D.O.M. (Deo Optimo Maximo)

ERECTA AN (anno) 1838

SACRATA DIE 13 OC (octobre) AN (anno) 1839

AB ILL (ab illustrissimo) AC RR (ac reverendissimo) P J REY EP^O (episcopo) ANNECIENSI
FLEURY PR

"A Dieu, très bon, très grand / érigée l'an 1838 / consacrée le 13 octobre de l'année 1839 par l'illustrissime et révérendissime Pierre Joseph Rey évêque d'Annecy / Fleury Prêtre

Qui n'a pas eu l'occasion de voir au-dessus du portail d'entrée de **l'église de Présilly**, gravées sur une plaque de marbre, des inscriptions latines quelque peu énigmatiques dont nous venons de vous donner la signification ?

C'est donc en **1838** que fut construite la nouvelle église de notre paroisse, toujours sous le vocable de Saint-Clément, sur l'emplacement d'une précédente église un peu plus petite.

A cette époque, en particulier à partir des années 1830, 80 % des sanctuaires de l'arrondissement de Saint Julien furent rénovés ou totalement reconstruits. Ce fut une "grande mutation du paysage paroissial" qui correspondait surtout à une forte augmentation démographique et à la restructuration religieuse.

Tout à fait **caractéristique du style néo-classique**, de très grande dimension, notamment par sa hauteur, la nouvelle église de Présilly a été édifiée sur le site le mieux placé de toute notre région.

Avant d'entreprendre une telle construction, toute une procédure était mise en œuvre sous l'égide de notre roi « Charles Albert, roi de Sardaigne, de Chypre et Jérusalem, duc de Savoie et de Gênes, prince de Piémont, etc. »

Tout dossier de reconstruction d'église était examiné par le "congrès" des Ponts et Chaussées qui en vérifiait les plans et le coût et donnait un avis qui était déterminant.

C'est l'adjudant régent de 1^{ère} classe Eugène Mollot, dépendant de la province de Carouge qui dressa nos plans. Nous détenons à la mairie :

« le métré et réception d'œuvre des travaux exécutés par le sieur Moulin, entrepreneur en reconstruction de l'église paroissiale de la commune de Présilly ».

Ce document, comportant quatorze pages de double format très bien écrites et vingt « articles », établi à Annecy le 28 novembre 1838, est en réalité la **facture** de la construction de l'église actuelle.

Il est très intéressant de noter que les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne église sont réemployés (en particulier du fer et des « tuilles »).

Cette importante construction a coûté **17 087,04 livres nouvelles** (monnaie de l'époque) ce qu'il serait totalement illusoire de vouloir convertir en francs ou en euros. Tout ce que l'on peut faire, c'est imaginer ce que pourrait coûter un bâtiment public de cette importance aujourd'hui aux conditions économiques actuelles, avec les moyens d'aujourd'hui.

Précisons encore que, dans le montant de la facture ne figurent ni les cloches, ni l'horloge arrivées bien plus tard – mais il sera possible d'en reparler. Il n'y avait pas non plus de contrefort.

Enfin, notre église, celle de notre communauté toute entière, aussi bien religieuse que laïque, construite bien avant la loi de séparation de l'Église et de l'État, propriété de la commune et entretenue par elle, sera désormais plus belle encore. En effet, lorsque les façades et les toitures seront rénovées et donc beaucoup mieux mises en valeur, avec un éclairage bien étudié, des aménagements du parvis et des accès adaptés, la beauté majestueuse de cet édifice sera encore beaucoup plus remarquable.

François DEPREZ

Etat-civil

Naissances

Martin MASSOULIER, fils de Nancy et Pierre-Gilles MASSOULIER est né le 4 novembre 2008

Décès

Mme Marthe MAGNIN, née MUGNIER, est décédée le 24 novembre dernier. Elle repose à Présilly.

Mme Maria GENOUD, née PHILIPPE, est décédée le 5 décembre.

Anniversaire

Le 3 novembre nous avons rendu visite à **Francia Portier** pour ses 80 ans. Originnaire de Marlioz elle habite le hameau de Bel Air depuis son mariage. Son mari, pour la circonstance, avait cuisiné un plat de délicieuses rissoles. Merci pour votre accueil chaleureux.



Quelques jours plus tard, le 7 novembre nous rendions visite à **Jean Mégevand** du Thouvex pour ses 80 ans. Issue d'une famille d'agriculteur, il a toujours travaillé sur l'exploitation familiale. Nous avons passé un agréable moment autour d'un bon plat de rissoles.

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43
École primaire : 04 50 04 59 58
Secrétariat : 04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61

Messagerie : mairie@presilly.fr

Ouverture au public :
Lundi de 11h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 16h à 19h

Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 Viry
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83

MJC de Viry

BP 17
437, rue Villa Mary
74580 Viry
04 50 04 84 13
mjcviry74@yahoo.fr

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

téléphones utiles

pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie :17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11